

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

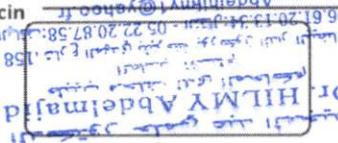
La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-763546

153567

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 584	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre : Veuve N'Koui Ahmed	
Nom & Prénom : YALLOU Aicha			
Date de naissance : 21/01/1949			
Adresse : Bd Mehdi Ben Barka N°53 Bougazine Casablanca			
Tél. : 0661450263	Total des frais engagés : 200 + 231 Dhs		

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	16 MAR 2023		
Nom et prénom du malade :	YALLOU Aicha		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 16/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2017	✓	2000,00	DR 1000 DR 1000	INP : 0800005317

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Boujja Nadia 10/03 Jibou Jahir - Bourgogne 2023	10/03	231,00 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 00000000 35533411	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hilmy ABDELMAJID

Assermenté Auprès des Tribunaux

MEDECINE GÉNÉRALE

الدكتور عبد العجيد حلمي

طبيب محلف لدى المحاكم

الطب العام

ORDONNANCE

Casablanca, le 10/3/2023

الدار البيضاء في

Dr. HILMY ABDELMAJID
 طبيب محلف لدى المحاكم
 06.61.20.13.34 - 05.22.20.87.58
 06.61.20.13.34 - 05.22.20.87.58
 Abdelhilmy1@yahoo.fr

69.00
11 Bioussac 5.00

45.00 قبض على 2 جم ماء

21 Scholeng

45.00 مل لتر

39 Flexibron

69.00 1 cu x 2 fs

41 vitatiel

expié en

04.
23.1.00

Horaires : du Lundi au Vendredi de 09h00 à 16h

بالموعد

Dr. HILMY ABDELMAJID
 طبيب محلف لدى المحاكم
 06.61.20.13.34 - 05.22.20.87.58
 06.61.20.13.34 - 05.22.20.87.58
 Abdelhilmy1@yahoo.fr

Avenue Mehdi Ben Barka (Ex - du Cimetière) - Bourgogne

Tél. : 05 22 20 87 58 - GSM : 06 61 20 13 34 - E-mail : abdelhilmy1@yahoo.fr

158 شارع المهدى بن بركة (مقبرة سابقا) - بوركون - الدار البيضاء

Visentiel®

F

COMPLÉMENT ALIMENTAIRE

Visentiel® est un complexe de vitamines et de minéraux. Le Magnésium contribue au fonctionnement normal du métabolisme énergétique. Les Vitamines C, B2, B3, B5, B6, B9 participent à réduire la fatigue. Le Zinc, les Vitamines C, E et le Sélénium protègent les cellules contre le stress oxydatif.

COUVERTURE DES BESOINS NUTRITIONNELS

Une alimentation variée et équilibrée garantit les apports en vitamines et minéraux dont nous avons besoin pour optimiser notre santé. Cependant certaines situations augmentent ces besoins et justifient de faire appel à une supplémentation.

SITUATIONS D'AUGMENTATION DES BESOINS EN VITAMINES ET MINÉRAUX

Certains aspects de la vie moderne, comme la pollution, le tabac, la pilule contraceptive, le stress, le surmenage, le sport, etc. Certaines circonstances, comme période de croissance, grossesse, allaitement, syndrome prémenstruel, ménopause, andropause, etc.

OPTIMISER SES APPORTS

L'apport en vitamines et minéraux permet :

- De renforcer l'ensemble des fonctions vitales.
- D'accroître les performances (énergie, capacités intellectuelles, défenses immunitaires, etc.).
- De prolonger et maintenir un bon état de santé et de bien-être.

CONSEILS D'UTILISATION :

Pour adultes et adolescents :

1 à 2 comprimés par jour à avaler au petit-déjeuner ou au déjeuner.

Si du fer est prescrit, le prendre à distance de Visentiel®.

Durée recommandée :

La prise de Visentiel® de façon régulière est une bonne manière de s'assurer un apport quotidien de qualité en compléments nutritionnels vitaux.

Synergia

vous propose une gamme complète de compléments alimentaires :

- **D-Stress® et D-Stress® Booster** : du Magnésium, de la Taurine, de l'Arginine et des vitamines B pour réduire la fatigue, résister au stress et retrouver des performances intellectuelles normales.
- **MC2®** : synergie de Tyrosine et de Vitamine C participant à optimiser les capacités de mémoire et de concentration.
- **Maxi-Flore®** : une synergie de 4 différentes souches de probiotiques. Maxi-Flore® est disponible sous 2 formes. Une forme comprimé et une forme sachet poudre orodispersible à consommer directement dans la bouche qui se dissout quasi instantanément.
- **Baby-Flore®** : probiotique liquide à visée pédiatrique pour les enfants de 1 mois à 3 ans.
- **Mix-Alpha 3®** : riche en Omega 3. L'acide alpha linolénique (ALA) contribue au maintien d'une cholestérolémie normale. L'EPA et le DHA contribuent à une fonction cardiaque normale.
- **Flex-Tonic®** : Flex-Tonic est une synergie exclusive d'un collagène de type II breveté et de Silice. La vitamine C associée contribue à la formation de collagène pour assurer une fonction normale des cartilages.
- **Bi-Ostéo®** : riche en Acide gras Oméga 3. Bi-Ostéo® est une synergie de Vitamines C, D, K et Zinc qui contribuent à maintenir une ossature normale. Les Vitamines C, E et le Sélénium protègent les cellules contre le stress oxydatif.
- **Sérénité Grossesse** : une supplémentation journalière complète dans les situations de pré-conception, grossesse et allaitement.

HYPHADIEt
HYGIÈNE PHARMACEUTIQUE ET DIÉTÉTIQUE

9 Rue Rahal Meskini V.N Fès-Maroc
www.hyphadiet.com

Cetolerg®

Cétirizine

LOT : 7059
P.R. : 10/24
P.V.P. : 45,00 DH

ملغ 1

FORME ET PRÉSENTATION :

- Comprimés pelliculés à 10 mg : boîte de 15 sous plaques.

COMPOSITION :

Cétirizine (DCI) dichlorhydrate.....

Excipient q.s.p

INDICATIONS :

Ce médicament est un antihistaminique, il est préconisé dans le traitement symptomatique des manifestations allergiques.

• Respiratoires :

- Rhinite allergique apériodique, coryza spasmodique non saisonnier,
- Rhinite périodique et pollinoses diverses, rhume des foins ;

• Cutanées :

- Affections dermatologiques prurigineuses allergiques,
- Urticaires chroniques,

• Dermographisme au froid :

• Oculaires :

- Conjunctivite allergique.
- Rhinoconjunctivite avec prurit oculaire.

œdème de Quincke (en dehors du traitement de choc).

CONTRE-INDICATIONS :

- Hypersensibilité à la Cétirizine ou à l'un des composants.

- Enfants de moins de 6 ans.

- Insuffisance rénale.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT :

Grossesse :

Par mesure de précaution, l'utilisation de ce produit est déconseillée en cas de grossesse.

Allaitements :

Du fait d'un faible passage dans le lait maternel, l'utilisation de la Cétirizine n'est pas recommandée pendant l'allaitement.

EFFETS INDESIRABLES :

- Les effets peu fréquents ou rares : céphalée, somnolence, vertige, troubles digestifs et sécheresse de la bouche, du nez ou de la gorge.
- La Cétirizine ne possède pas d'effet anticholinergique ni antisérotoninergique significatif et a un effet sédatif minime.

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Des baisses de la clairance et des augmentations de la demi-vie sont survenues chez les patients ayant une insuffisance hépatique chronique, une insuffisance rénale modérée et chez des patients hémodialysés.

- En raison de la présence du lactose, Cetolerg est contre-indiqué en cas de galactosémie congénitale, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose, ou de déficit en lactase.

- Les personnes âgées doivent être surveillées du fait qu'elles sont susceptibles de présenter une diminution de la fonction rénale et la posologie doit être adaptée en conséquence.

EXCIPIENT A EFFET NOTOIRE :

Lactose.

MODE D'EMPLOI ET POSOLOGIE :

Le comprimé est à avaler avec un peu d'eau.

- Adulte et enfant de plus de 12 ans : 10 mg par 24 heures en une prise, soit 1 comprimé 1 fois par jour.

- Enfant de 6 à 12 ans : 10 mg par 24 heures, soit 1 comprimé 1 fois par jour.

MODE DE CONSERVATION :

Conserver à une température comprise entre 15°C et 30°C dans un endroit sec.

Liste II

Fabriqué par le Laboratoire Pharmaceutique NOVOPHARMA
sous licence de JPM

1- DENOMINATION DU MEDICAMENT :

FLUIBRON® 0,3%, sirop- flacon de 200 ml
Ambroxol

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2- COMPOSITION DU MEDICAMENT :

Ambroxol chlorhydrate (DCI)0,30 g

Pour 100 ml de solution buvable.

Excipients : sorbitol liquide, glycérol, acide citrique monohydrate, saccharine sodique, parahydroxybenzoate de méthyle, parahydroxybenzoate de propyle, arôme, silicon suspension, eau purifiée.

Liste des excipients à effet notable :

sorbitol liquide, parahydroxybenzoate de propyl, parahydroxybenzoate de méthyle, glycérol.

3- CLASSE PHARMACO THERAPEUTIQUE :

MUCOLYTIQUES.

(R: Système respiratoire).

4- INDICATIONS

Traitement des troubles de la sécrétion bronchique de l'adulte, notamment au cours des affections bronchiques aiguës et des épisodes aigus des bronchopneumopathies chroniques.

Ce médicament est un expectorant. Il facilite l'évacuation par la toux des sécrétions bronchiques.

5- POSOLOGIE :

Posologie

RESERVE

La posolog

matin et si

Mode d'a

Voie orale.

Fréquent

Les prises

Durée de

La durée c

sans avis

6- CONTRAINDICATIONS

Ne prenez

dents d'a

constituan

EN CAS

DEMANDI

VOTRE P

Ambroxol

30/00

7- Effets indésirables :

Comme tous les médicaments FLUIBRON®, sirop est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Possibilité de survenue de troubles gastro-intestinaux mineurs à type de nausées, vomissements, gastralgies, cédant rapidement à la diminution de la posologie.

Ont été décrits:

- des cas de réactions cutanéomuqueuses à type d'érythème, de rash, de prurit, d'urticaire;
- très rarement des manifestations anaphylactoïdes avec survenue de choc et oedème de Quincke qui ont été d'évolution favorable dans les cas rapportés.

Dans ces cas, le traitement devra impérativement être interrompu.

Ont été également très rarement décrits:

- des cas de céphalées et de vertiges.
- Peut présenter un effet laxatif léger (Valeur calorique 2,6 kcal/g de sorbitol).

Peut provoquer des réactions allergiques aux parahydroxybenzoates de méthyle et de propyle (éventuellement retardées).

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

8- MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI